



LES
ASSOCIATIONS
FAMILIALES
CATHOLIQUES
**CONFÉDÉRATION
NATIONALE**

29 novembre 2019

Contact presse :
Claire Avelle
07 66 42 72 33
c.avelle@afc-france.org

Les Associations Familiales Catholiques (AFC) sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la cité au service de la famille à la lumière de l'enseignement l'Eglise Catholique. Elles représentent 30 000 familles

Pour en savoir plus :
www.afc-france.org

28, Place Saint-Georges
75009 Paris
email. cnafc@afc-france.org
tél. 01 48 78 81 61
fax. 01 48 78 07 35
www.afc-france.org

Mouvement national reconnu d'utilité publique. Agréée comme association de consommateurs et au titre de la représentation des usagers dans les établissements de santé.

SIRET. 784 408 825 00015
APE. 9499Z

Communiqué

Des piquets de mobilisation contre la loi de bioéthique partout en France ce week-end

La marche parisienne du 6 octobre dernier contre le projet de loi bioéthique, à l'appel des Associations Familiales Catholiques et d'autres associations amies, regroupées sous le label "Marchons Enfants !", fut un immense succès populaire.

Dans cette dynamique, les AFC invitent toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté à se mobiliser le week-end du samedi 30 novembre-dimanche 1er décembre, partout en France, sur les places, devant les gares, sur les marchés, et dans bien d'autres endroits encore, sur l'un des très nombreux piquets de manifestation.

L'objectif est de sensibiliser toujours plus les élus, la population et les médias sur ce projet de loi funeste qui sera examiné par le Sénat mi-janvier et de préparer la mobilisation nationale du 19 janvier 2020

Marchons Enfants ! est plus que jamais déterminé à obtenir :

1. Un moratoire sur ce projet de loi.
2. L'application du principe de précaution à la procréation humaine et à la filiation.
3. Le développement d'un véritable politique de la fécondité avec un grand plan de lutte contre l'infertilité.
4. L'abolition de la GPA et de toute marchandisation humaine dans le monde entier.

"Des chimères dans la loi de bioéthique" : une vidéo fournie par les AFC aux organisateurs de piquets pour expliquer aux passants que la création de chimères sera possible dans le projet de loi bioéthique 2020.